

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi 31 janvier 2012 à 20h00 à l'Hôtel de ville, situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

La réunion ayant été annulée pour cause de mauvais temps, les sujets à l'ordre du jour seront traités lors d'une séance ultérieure.

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*